

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1602

présenté par

M. Bies, M. Plisson, rapporteur et M. Cotel

ARTICLE 48

Compléter l'alinéa 19 par les mots :

« et au Conseil économique, social et environnemental »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les « budgets carbone » sont des enjeux essentiels pour le pays ; ils vont impacter l'ensemble des activités. Leur définition est primordiale et comme ils sont élaborés par le gouvernement seul, il paraît normal que le CESE puisse donner un avis.